

# Application d'enduit sur les membranes d'étanchéité dans les pièces humides

## Généralités

Les règles générales de l'architecture, les fiches techniques en vigueur de l'Association suisse des peintres et plâtriers (SMGV), la recommandation SIA 242 « Plâtre, crépissage, construction à sec », la norme SIA 271/1 « Étanchéité des locaux intérieurs » et les fiches techniques des matériaux utilisés s'appliquent.



## Exigences

Les étanchéités des pièces humides doivent être posées et mises en œuvre dans les règles de l'art, conformément aux indications du fournisseur. La membrane de désolidarisation doit être enduite de colle.

## Structure de l'enduit

Avant l'application de l'enduit, les étanchéités doivent être apprêtées avec le mastic de rénovation Fixit 461 blanc.

Après un temps de séchage d'au moins 24 heures, le Fixit 461 peut être enduit avec l'enduit de finition approprié.

## Enduits de finition

Les enduits de finition Fixit suivants sont recommandés :

- Fixit 715 Crépi de finition synthétique intérieur
- Fixit 735 Crépi minéral (au silicate) intérieur
- Fixit 751 Ribé de chaux grasse intérieur, blanc
- Fixit 770 Ribage chaux blanche intérieur
- Fixit 775 Ribage intérieur extrablanc
- Fixit 777 Ribage précieux extrablanc (avec l'apprêt Fixit 475)
- Fixit Lissage à la chaux grasse

Pour les produits en sac, Fixit AG recommande d'ajouter environ 0,5 litre d'émulsion pour enduit et mortier par sac à l'eau de gâchage.

## Remarque

C'est avec cette composition que Fixit AG a obtenu les meilleures valeurs d'adhérence. Cela ne saurait toutefois donner lieu à une garantie de notre part. Avec cette recommandation d'enduit, d'éventuelles traces de démarcation entre l'étanchéité et l'enduit de base dues à la lumière indirecte, etc. ne peuvent être évitées et doivent être acceptées.